

Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft =
Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della
Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 81 (1898)

Vereinsnachrichten: Rapport du Comité central pour l'année 1897-98

Autor: Forel, F.-A. / Gollier, H.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

I.

Rapport du Comité central

pour l'année 1897-98.

Messieurs,

Le Comité central vient nous présenter son rapport sur l'activité de la Société pendant l'année 1897-1898; comme les précédentes, cette année a été heureuse et nous pouvons constater un développement normal de notre association.

Les comptes bouclent heureusement cette année par un léger boni, de fr. 71. 69 pour la caisse centrale, cela malgré les dépenses extraordinaires que nous avons eues pour la session d'Engelberg et pour l'impression d'un nouveau catalogue. Mais nous sommes encore loin d'avoir comblé le déficit de l'année précédente et rétabli l'ancien solde en caisse trop fortement atteint par la dépense extraordinaire des actes de la session de Zürich.

Le capital inaliénable a reçu un accroissement de fr. 150. Nous recommandons ce fonds au bon souvenir de ceux de nos membres qui sont disposés à contribuer à des œuvres pies.

Nos rapports avec nos sociétés constituantes se sont bornés à la consultation que nous leur avons demandée au sujet de l'initiative de la Commission centrale de la bibliographie nationale. Nous vous présenterons un rapport spécial et des propositions sur cette affaire. (Voir plus bas.)

Les hautes autorités fédérales ont continué à nous témoigner une bienveillance dont nous sommes reconnaissants. Les Chambres fédérales nous ont accordé les subsides habituels pour nos commissions subventionnées; elles y ont ajouté à partir du 1^{er} janvier 1898 un subside de fr. 1200 pour la publication d'une flore cryptogamique suisse. Nos collègues de la Société botanique, au nom desquels nous avons sollicité cette nouvelle subvention, ayant hâte d'entrer en activité, le Comité central a nommé une Commission provisoire chargée de cette affaire et l'a composée de : MM. Christ à Bâle, Schröter à Zürich, Ed. Fischer à Berne, Chodat à Genève et Jean Dufour à Lausanne. Cette commission a été installée le 14 avril, dans une séance à Olten; elle a établi un programme et des règlements qui ont été approuvés par le Comité central et elle a commencé sa gestion. Nous vous proposons de la confirmer définitivement sous le titre de : « Commission de la Flore cryptogamique suisse ».

Nous avons reçu du Département fédéral de l'Intérieur une demande de rapport sur les services rendus par la Revue suisse de zoologie, publiée par le Musée d'histoire naturelle de Genève. Après avoir consulté les naturalistes les plus compétents, nous avons pu donner des éloges très mérités à cette publication importante, organe très apprécié de la Société zoologique suisse, et nous avons pu la recommander à la bienveillance des hautes autorités fédérales pour une subvention qu'elle sollicite.

Le rapport final de la Commission de l'Exposition de Genève, égaré dans des transmissions postales compliquées, ne nous est pas arrivé à temps pour que nous puissions vous le présenter à l'Assemblée générale d'Engelberg. Le Comité central en a pris connaissance et l'a approuvé de manière à pouvoir le publier dans les Actes de la session d'Engelberg; mais il a dû réserver à l'Assemblée générale de Berne de liquider définitivement cette affaire.

Nous vous proposons de donner décharge à la Commission, composée de MM. Gollier à Lausanne, C. de Candolle, A. le Royer et P. van Berchem, à Genève, en y ajoutant l'expression de notre reconnaissance pour les services rendus à la Société et pour l'activité déployée à cette occasion.

Nous avons, d'après les décisions prises à Engelberg, fait imprimer une nouvelle édition du catalogue des membres, n° 19, janvier 1898; il a été distribué à tous les membres de la Société. Vu le travail extraordinaire que cette publication a imposé à notre questorat, nous avons accordé à celui-ci une allocation supplémentaire de fr. 100.

Notre Commission des rivières nous a demandé d'intervenir auprès de la Commission fédérale de météorologie pour obtenir un développement plus complet du réseau des observations pluviométriques suisses, spécialement dans les cantons de Berne, du Valais et du Tessin, jusqu'ici trop insuffisamment étudiés à ce point de vue. Nous avons transmis avec recommandation le rapport de notre Commission à M. le Président de la Commission de météorologie et nous avons appris avec satisfaction et reconnaissance que notre demande a été accueillie favorablement.

Pour l'étude des propositions Dr R. Martin à Zürich (Actes de Zürich, p. 196) et Comte Eb. de Zeppelin-Ebersberg à Emmishofen (Actes d'Engelberg, p. 71), nous avons prié le comité annuel de la session de Berne d'organiser une section d'anthropologie devant laquelle ces questions pourront être développées. Cette séance aura lieu mardi 2 août, à 3 heures du soir.

Au sujet de l'initiative Becker, reliefs géographiques (Actes de Zürich, p. 197), les présidents de nos Commissions de géologie et de géodésie avaient, l'année dernière, demandé que cette question fût renvoyée à la session actuelle. Vu la solution, malheureusement négative, donnée

a cette affaire par les Chambres fédérales, dans la session de printemps 1898, nous n'avons pas de nouvelles propositions à vous faire actuellement à ce sujet que nous sortons pour le moment des tractandas.

La Société de géologie avait, dès ses débuts, mis en dépôt à notre bibliothèque à Berne les livres et cartes qui sont sa propriété. Elle nous a proposé de nous les céder gratuitement (Actes d'Engelberg, p. 175). Sur le préavis de la Commission de la bibliothèque, cette offre a été accueillie par nous avec reconnaissance, et ce précieux don est dorénavant incorporé dans notre bibliothèque.

Nous avons participé au jubilé de deux de nos membres, M. le prof. Dr K. Cramer à Zurich, après quarante ans d'activité à l'Ecole polytechnique fédérale et M. le prof. Dr Hann à Vienne, à l'occasion de son départ pour l'université de Graz. Au nom de la Société nous avons envoyé à ces collègues des adresses de félicitation, qui ont été fort bien accueillies.

Quant aux Commissions de la société, nous vous avons déjà entretenu de la décharge à donner à la Commission de l'Exposition de Genève et de la création d'une nouvelle commission de la Flore cryptogamique; nous n'avons pas de propositions à vous faire au sujet du personnel des Commissions déjà existantes. Nous aurons dans cette séance à vous demander l'ouverture de crédits pour quelques-unes de ces commissions.

Notre Comité central de Lausanne est arrivé au bout de sa charge. Vous l'aviez nommé à Bâle en 1892 pour une période de 6 ans; il doit remettre à d'autres la gestion que vous lui avez confiée.

Pendant ces six années le développement de la Société a été normal et heureux. Aucun orage n'est venu troubler le ciel serein des naturalistes suisses. Vous avez continué avec succès les travaux de nos prédécesseurs; vous avez entrepris de nouvelles études. Voici en

résumé les principales affaires qui ont été mises en train ou exécutées pendant cette période.

1. Nous avons repris pour notre compte l'étude scientifique du glacier du Rhône, à laquelle nous nous étions intéressés, directement ou indirectement, à diverses reprises; cette étude étant abandonnée par le Club alpin suisse, qui pendant vingt ans l'avait soutenu par des subsides importants et par une gestion désintéressée, nous avons fait entre nous une souscription qui a produit une somme suffisante pour que nous ayons pu conclure avec le Bureau topographique fédéral un traité assurant les travaux pour la période 1894 à 1899 (Actes de Lausanne 29, 85.)

2. Nous avons acquis les blocs erratiques du Steinhof près Soleure, menacés d'être livré à l'exploitation des granitiers. (Bâle 41. Lausanne 30, 124.)

3. Nous avons sollicité l'intérêt des hautes autorités fédérales pour l'étude des variations des glaciers et obtenu l'organisation méthodique de ces études par les forestiers suisses, sous la direction de l'Inspectorat fédéral des forêts. (Bâle 50. Lausanne 82.)

4. Nous avons recommandé aux hautes Autorités fédérales l'acquisition des précieuses collections paléontologiques et archéologiques du Schweizersbild près Schaffhouse, réunies par l'activité persévérante de notre collègue le Dr J. Nuesch, professeur à Schaffhouse. Ces collections sont exposées dans une des salles du Musée national de Zurich. Grâce à une allocation supplémentaire de la Confédération, nous avons pu publier dans nos Mémoires la description et les résultats scientifiques de ces fouilles. (Lausanne 30. Schaffhouse 8, 39, 55, 113.)

5. Nous avons adressé à la Confédération la demande de s'intéresser à l'étude du magnétisme terrestre en Suisse. Les pourparlers et travaux préliminaires continuent sur ce point important qui aboutira, nous l'espérons, à une solution satisfaisante. (Zermatt 21, 26, 128.)

6. Nous avons participé à l'Exposition nationale suisse de Genève en 1896. Nos collections et celles des sociétés suisses, qui, répondant à notre appel, ont joint leur exposition à la nôtre, ont obtenu l'honneur d'être classées *hors concours*. (Schaffhouse 39. Engelberg 134.)

7. Nous avons correspondu avec la Société royale de Londres pour les travaux préliminaires du Catalogue international de littérature scientifique. Nous y avons intéressé les hautes Autorités fédérales qui se sont fait représenter aux conférences de Londres en 1896 et 1898 et ont remis la suite de cette affaire à la Commission de la Bibliothèque nationale à Berne. (Zermatt 22, 59.)

8. Sur la demande de la Société de Botanique, nous avons sollicité et obtenu des subsides de la Confédération pour la publication d'une flore cryptogamique suisse. (Zermatt 44.)

9. Nous avons admis à titre de sections constituanes de notre Société, le Naturwissenschaftlicher Verein de Winterthour et la Société suisse de zoologie, section permanente de la Société.

10. En fait de Commissions de notre Société, nous avons établi une Commission de la bibliothèque, une Commission des glaciers, une Commission des rivières, une Commission de la Flore cryptogamique, une Commission des houillères dépendant de la Commission géologique. Pour l'Exposition de Genève, nous avons créé une Commission temporaire qui a achevé sa mission.

Nous avons établi un compte séparé pour la Commission de publication de Mémoires. (Zurich 32.)

11. Nous avons publié les volumes XXXIII et XXXV de nos nouveaux Mémoires.

12. Pour ce qui regarde la gestion financière, nous avons donné dans nos rapports annuels les faits principaux; nous nous bornerons à résumer ici le tableau général des soldes des différents postes en 1892 et 1898 au début et à la fin de notre gestion.

	1892.	1898.	Différence.
Caisse centrale .	4,196. 94	3,493. 10	— 703. 84
Capital inaliénable .	10,550. —	12,510. 40	+ 1,960. 40
Bibliothèque .	73. 78	197. 48	+ 123. 70
Mémoires .	—	3,180. 70	+ 3,180. 70
Fondation Schläfli. Capital	14,000. —	14,000. —	—
» Caisse	593. —	2,684. —	+ 2,090. 80
Comm. géologique .	13,527. 18	227. 76	— 13,299. 42
» houillères .	—	365. 70	+ 365. 70
» géodésique .	34. 82	810. 01	+ 775. 19
» des glaciers .	—	5,348. 40	+ 5,358. 40
» Flore cryptogam.	—	1,200. —	+ 1,200. —

13. Les nombres des membres de la Société a subi les changements suivants.

	1892.	1897.	1898.
Membres effectifs .	758	740	721
» à vie .	23	38	39
» nouveaux .	84	71	59

14. Quant à nos sociétés constituantes, nous résumons ici le nombre de leurs membres d'après les derniers rapports entre nos mains, pour donner une idée de l'importance du groupe d'hommes qui sont associés dans la Société helvétique, confédération de nos sociétés scientifiques suisses

	Année de fondation.	Nombre de membres.
Société géologique suisse .	1882	171
Société botanique suisse .	1889	125
Société zoologique suisse .	1894	17
Argovie. Aarg. Naturf. Gesellschaft in Aarau	1811	181
Bâle. Naturf. Gesellschaft in Basel .	1817	237
Berne. Naturf. Gesellschaft in Bern .	1786	168
Fribourg Société frib. des sciences naturelles	1832	100
Genève. Société de physique et d'histoire nat.	1790	167
Glaris. Naturf. Gesellschaft d. Kant. Glarus	1888	49
Grisons. Naturf. Gesellsch. Graubündens i. Chur	1825	181

	Année de fondation.	Nombre de membres.
Lucerne. Naturf. Gesellschaft in Luzern .	1855	73
Neuchâtel. Société neuch. des sciences naturelles	1832	209
St-Gall. Naturwissensch. Gesellsch. i. St. Gallen	1819	745
Schaffhouse. Naturf. Gesellschaft in Schaffhausen	1872	97
Soleure. Naturf. Gesellschaft in Solothurn .	1823	255
Tessin. Società Ticin. d. scienze nat. in Lugano	1890	25
Thurgovie. Naturf. Gesellschaft d. Kant. Thurgau	1854	142
Vaud. Société vaud. des sciences naturelles	1815	297
Valais. La Murithienne	1861	140
Zürich. Naturf. Gesellschaft in Zürich . .	1746	250
» Naturwissensch. Verein Winterthur .	1884	44

Quant à nos successeurs dans le Comité central, pour continuer l'alternance entre les deux parties principales de notre patrie, la Suisse allemande et la Suisse romande, après avoir eu le Comité central à Bâle en 1874, à Genève en 1880, à Berne en 1886, à Lausanne en 1892, nous vous proposons de le transférer à Zurich pour la période 1898 à 1904, et nous allons vous faire des présentations pour les hommes à qui vous donnerez cette charge. Vous la leur remettrez avec confiance, assurés qu'entre leurs mains, les intérêts moraux et matériels de la science suisse seront prudemment et sûrement sauvegardés.

Nous avons l'honneur de vous demander décharge de notre gestion.

Lausanne, juillet 1898.

Le Président :
F.-A. Forel.

Le Secrétaire :
H. Gollietz.